

Triialogue

Le magazine de la Fédération des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

Juil-Août-
Sept. 2016 n°83



Intervenant-e-s dans nos écoles



Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



p.4 La nouveauté de la rentrée : une heure, voire deux, de Cours de Philosophie et de Citoyenneté pour tous dans le fondamental **p.8** EVRAS à l'école ? Pas encore gagné! **p.12** Des jeunes engagés ? Ça existe encore! **p.16** Des Olympiades pour créer du lien à l'école **p.22** 2016 - Génération des C2016 - Génération des Consommateurs aux Consommateurs

Juillet-août-septembre 2016

Responsable de publication : Daphné Renders

Conception visuelle : Lisa Leloux - Bertha&Bertha

Rédaction FAPEO : Joëlle Lacroix, David Lecomte, Daphné Renders, Véronique de Thier, Flore Lecolier, Darleen Pollet, Madeleine Litt et Christopher Jaumoulle.

Périodicité : 4 numéros / an

Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Instances où siège la FAPEO : Commission de pilotage (COPI), Conseil de l'éducation et de la formation (CEF), Commission des Inscriptions Inter Réseaux (CIRI), Conseil supérieur des Centres Psycho- médico-sociaux (CPMS), Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, Conseil supérieur des allocations d'étude, Conseil supérieur des cours philosophiques, Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), Commission consultative pour le transport scolaire, Commission de la Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE), Commission « Articles 41 » de la loi du 29 mai 59 - Interdiction de pratiques déloyales, Comité de pilotage décret intersectoriel, Conseils zonaux de l'alternance, Plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire, Plateforme de l'enseignement spécialisé, Centre d'étude et de défense de l'enseignement public (CEDEP), Plateforme francophone du Volontariat, Conseil des Femmes Francophones de Belgique - Commission enseignement, « Campagne Marguerite » -Infor Jeunes Laeken

Sources Illustrations de ce Triologue 83 : Fotolia, Creative Stall, Nikita Kozin

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

2

ACTUS

3

Le saviez-vous ?

4

La nouveauté de la rentrée : une heure, voire deux, de Cours de Philosophie et de Citoyenneté pour tous dans le fondamental

DOSSIER
INTERVENANT-E-S
DANS NOS ÉCOLES

6

Introduction

7

Child Focus lance un jeu de sensibilisation destiné aux écoles primaires et associations de jeunesse

8

EVRAS à l'école ?
Pas encore gagné !

10

La porte ouverte sur le monde et les Murs de l'Amitié à Bassilly

12

Des jeunes engagés ?
Ça existe encore !

14

Faire entrer la musique et les arts dans l'école

CARTE BLANCHE

15

Une maman forestoise réagit

ÉCOLES EN MOUVEMENT

16

Des Olympiades pour créer du lien à l'école

SANTÉ

18

Cultivons les légumes et les savoirs à l'école !

LES MÉTIERS DE L'ÉCOLE

20

Les Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS)

ANALYSES

22

Génération des Consommateurs aux Consommateurs

24

Faut-il changer de démocratie ?

LA FAPEO A 50 ANS

26

Rétrospective en photo

DÉCOUVERTES

27

Et pour jouer ?

Les grandes vacances scolaires sont déjà loin derrière nous et la rentrée bien entamée. Cette rentrée m'enthousiasme au point d'avoir envie de dire : vive l'école, vive nos enfants, vive leurs enseignants, vive les parents et vive la FAPEO !

Comme chaque année, la rentrée est un moment riche de changements et de nouveaux projets pour nos enfants et pour les acteurs liés au monde scolaire. Comme nous nous y attendions, l'introduction du nouveau Cours de Philosophie et Citoyenneté (CPC) dans l'enseignement primaire – la grande nouveauté de la rentrée – a amené beaucoup de questions chez de nombreux parents, priés de compléter au plus vite, parfois sans explications, un formulaire de choix pour la deuxième heure : religion, morale ou cours de philosophie et citoyenneté. À la FAPEO, nous avons anticipé ce changement et avons donc mené une campagne d'information. Dans ce Trialogue, nous revenons sur ce programme si riche pour nos enfants.

Le premier grand événement festif est à peine derrière nous, nous pouvons enfin souffler et repenser avec plaisir à cette magnifique journée. Quel succès ! Merci à vous tous qui êtes venus partager ce mémorable moment. Hélas, en raison des contraintes d'édition, nous illustrerons cette magnifique journée dans le prochain Trialogue. Rendez-vous vous est encore donné à notre 2ème événement, plus politique cette fois, au parlement de la Fédération Wallonie – Bruxelles le 28 novembre.

Revenons à l'école et à ce Trialogue. Une nouvelle rubrique voit le jour dans ce numéro : « *Les métiers de l'école* » avec comme premier acteur de l'école : les centres PMS. Le but de cette rubrique est vraiment de découvrir et d'expliquer ce que font différents acteurs de l'école que nous, parents, pouvons croiser de près ou de loin. D'autres professionnels liés à l'enseignement expliqueront leurs rôles dans les numéros à venir.

En dehors de ces acteurs habituels et légitimes, d'autres acteurs interviennent dans les classes et les écoles. Quelles sont les structures et les organisations extérieures qui interviennent dans et autour des écoles ? Qui sont ces différents acteurs qui ne sont pas des enseignants ? Comment sont-ils choisis ? Quels sont les contrôles auxquels ils sont soumis ? Autant de questions qui intéressent les parents et auxquelles nous répondons par quelques exemples dans ce numéro.

Nous étions déjà interpellés par les mesures de sécurité prises dans certaines écoles à Bruxelles et vous en avons fait part dans le dernier Trialogue. Nous publions cette fois la carte blanche d'une maman de Forest qui réagit au ROI imposé par la commune et qui met à mal les relations parents-école.

Enfin, quelques jolies idées dans nos écoles à vous présenter : à Bassilly, les élèves et enseignants se sont investis dans un projet « Culture-école », à Rixensart un projet d'Olympiades est ici illustré et, déjà largement répandus dans plusieurs écoles, vous trouverez également des pistes pour mettre en place les projets de potagers. Ces quelques exemples illustrent bien le dynamisme et la créativité que nos enseignants peuvent exprimer dans des cours sortant parfois des sentiers battus ainsi que l'énergie débordante dont font preuve les AP dans le but d'améliorer le quotidien des enfants.

N'hésitez pas à partager notre slogan : « *Chers parents, l'école, c'est aussi votre affaire* ». Pas besoin d'être experts en chaque matière, nous pouvons tous motiver nos enfants afin de bien démarrer l'année, mais sans tomber dans les excès. À nous de montrer l'intérêt que nous portons à leur scolarité, leurs cours, et surtout exprimons le respect et la confiance que nous pouvons porter à leurs enseignants. C'est en agissant tous ensemble que nous pourrions leur transmettre ces miraculeuses petites vitamines qui leur apporteront l'énergie, la motivation et la concentration pour passer ces studieuses journées.

Bonne lecture...



Luc Pirson
Président
de la
FAPEO

Errata du numéro 82, p. 15-18 : Ce ne sont pas onze mais bien douze hommes et une femme qui ont présidé la FAPEO ces cinquantes dernières années. De plus, Roger Pihet, soutenu par son complice Yves Roger, a été le premier président de la FAPEO, suivi par Odon Dubois. Toutes nos excuses pour cet oubli et cette petite imprécision historique.

Le saviez-vous?

Daphné Renders
Chargée de mission à la FAPEO

50 ans

Cette année, la FAPEO souffle ses 50 bougies. Un grand évènement, sous forme d'une fancy-fair des parents, vient d'être organisé ce 1^{er} octobre tandis qu'une séance au Parlement se déroulera le 28 novembre. Merci à toutes les personnes qui étaient présentes lors de cette très belle journée, les photos et retours de la journée suivront bientôt.

Clichés sexistes

Une attention particulière a été portée à la lutte contre les clichés sexistes dans les manuels scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les maisons d'éditions y sont déjà attentives, mais on n'est jamais à l'abri de tomber dans certains pièges. Anne Scieur, Editions Erasme: « *D'abord éviter la sur-représentativité d'un genre par rapport à un autre. Aussi éviter de représenter de manière classique les filles et les garçons dans les mêmes rôles sociaux. Nous vivons dans une société suffisamment sexiste que pour continuer à renforcer ces clichés dans les manuels scolaires.* »

1 sur 5

D'après une enquête de la Ligue des Familles, 86% des Belges disposent d'un accès à internet, mais un cinquième d'entre eux est incapable d'envoyer des courriels. Cette fracture numérique est énorme et il n'est plus question de savoir qui possède ou non internet et des objets connectés, mais bien de savoir qui peut les utiliser ou non. Être connecté est pourtant devenu indispensable dans notre société et des alternatives non-numériques ne sont pas toujours présentes.

67%

Selon une enquête réalisée par Sonocom en mai 2016 sur les enseignants dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, différentes questions ont été posées aux enseignants interrogés: 73% d'entre eux estiment par exemple que c'est leur rôle de porter une attention particulière aux parents des enfants en difficultés (socio-économiques, à besoins...) et 67% d'entre eux estiment que c'est également leur rôle d'expliquer aux parents les attentes de l'école.

200 Repair Cafés

En Belgique, près de 200 Repair Cafés, dont plus de 70 du côté francophone, vous accueillent pour réparer vos objets du quotidien; chaises, pantalons, lampes, bijoux, radios, vélos, ... Amateurs et professionnels sont à votre service bénévolement pour faire toutes les réparations possibles et imaginables. Ces espaces de rencontres sont très accueillants et ouverts à tous, l'ambiance est conviviale et venir dans un Repair Café vous promet un moment agréable. Envie de mettre vos compétences au service de vos voisins? C'est le moment d'essayer.

140 écoles

En avril dernier un projet était lancé pour les écoles: *Osons le vert, recrée ta cour*. Les écoles ont rentré un projet pour un accompagnement technique, pédagogique et financier en vue d'améliorer la cour de récré tout en développant le contact avec la nature et la biodiversité. 471 écoles fondamentales wallonnes ont répondu à l'appel, soit une école sur trois en Wallonie! 140 ont été sélectionnées mais les autres écoles pourront réintroduire leur demande l'année prochaine.

La nouveauté de la rentrée : une heure, voire deux, de Cours de **Philosophie** et de **Citoyenneté** pour tous dans le fondamental

Luc Pirson

Président de la FAPEO

Joëlle Lacroix

Secrétaire générale de la FAPEO

Dès 6 ans, à partir de cette rentrée, les enfants auront au programme de leur semaine une heure de cours de philosophie et citoyenneté, ensemble, dans leur groupe-classe. Cette heure remplacera l'une des deux heures de cours de religion ou de morale.

Vous avez la possibilité d'opter pour une deuxième heure de cours de philosophie et de citoyenneté si vous ne choisissez pas l'heure de morale ou de religion restante.

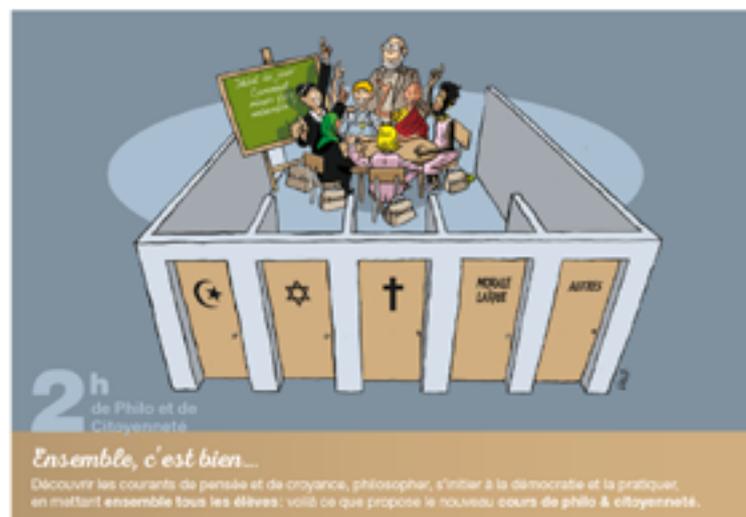
Pour en savoir plus, nous mettons à votre disposition un site d'informations sur ce nouveau cours: www.deuxheurescestmieux.be dans lequel nous confirmons l'intérêt que nous voyons dans ces deux heures de cours. Il s'agit de faire vivre un programme ambitieux et enthousiasmant défini par les réseaux de l'Enseignement Officiel et la Fédération des Ecoles Libres Subventionnées Indépendantes (la FELSI).

Nous vous souhaitons
une bonne
rentrée des classes.



2h
de Philo et de
Citoyenneté

Le projet vous parle ? Écrivez pour les deux heures
de philo et citoyenneté à la rentrée.
Plus d'infos sur www.deuxheurescestmieux.be



2h
de Philo et de
Citoyenneté

Ensemble, c'est bien...
Découvrir les courants de pensée et de croyance, philosopher, s'initier à la démocratie et la pratiquer, en mettant ensemble tous les élèves: voilà ce que propose le nouveau cours de philo & citoyenneté.



23^e salon
EDUC

**Charleroi EXPO
12-16 octobre 2016**

www.saloneduc.be





Quand l'école ouvre ses portes aux intervenants extérieurs

Vos enfants vous-ont-ils parlé de la dame venue pour leur expliquer le fonctionnement d'un circuit électrique? Du Monsieur qui a fait une animation sur les limites et les dangers d'internet, d'Eric venu faire une animation sur la vie affective et les informer sur les différents moyens de contraception? De celle qui a mis en place un jardin potager collectif? De celui qui décore les murs des couloirs avec les enfants? Ou encore de ce musicien-ne qui leur a transmis des chants du monde en frappant dans les mains et en bougeant les pieds en même temps?

Elles sont nombreuses les asbl, à l'heure de la rentrée scolaire, à proposer différentes animations touchant tous les domaines possibles et inimaginables.

Quand des intervenants rentrent dans l'école, dans les classes, les directions d'école décident d'accueillir des travailleurs sociaux d'Associations en milieu Ouvert ou de planning familial, des artistes, des associations scientifiques, etc. rencontrées grâce à des appels à projets, au fil de l'expérience et inscrites dans le carnet d'adresse ou par choix après avoir fait leur marché. Par ailleurs, des intervenants extérieurs incontournables ouvrent les portes de l'école, comme les intervenants des services de promotion à la santé à l'école (dits les PSE)- et des centres psycho-médico-sociaux (les CMPS plus largement connus par les parents).

Mais dans le fond, sur quels critères choisissent-ils de faire venir un intervenant, une association plutôt qu'une autre? Prennent-ils le temps de rencontrer les « experts » avant que ceux-ci se rendent dans les classes de nos enfants? Comment les activités menées trouvent-elles leur place dans la vie scolaire? Les Associations de parents peuvent-elles être à l'origine de l'entrée d'un projet?

De temps en temps, des bonnes comme des mauvaises expériences nous sont relayées, certains parents nous interpellent sur le prix demandé pour telle ou telle activité alors qu'elles se déroulent dans le temps scolaire, sur la neutralité de l'intervenant-e quand nous touchons des sujets aussi sensibles que l'accès à la contraception ou à l'avortement, sur l'entrée du monde marchand dans l'école quand des intervenants sont envoyés par des firmes privées. Heureusement, la plupart des expériences vécues de façon ponctuelles ou suivies tout au long de l'année sont des réussites et ce sont les élèves, les enseignant-e-s et l'école dans son ensemble qui en ressortent grandis.

Nous avons donc choisi de nous pencher sur quelques exemples d'intervenants venus dans le temps scolaire pour informer ou mettre les jeunes en projet.

Child Focus lance un jeu de sensibilisation destiné aux écoles primaires et associations de jeunesse.

Joëlle Lacroix
Secrétaire générale de la FAPEO

Durant quelques années, Child Focus a organisé des séances d'information dispensées par des volontaires dans les classes d'enfants, âgés de 10 à 12 ans, à propos de l'usage d'internet par les jeunes.

Ce module d'information est désormais remplacé par une animation d'un autre genre, sous forme d'un jeu intitulé « Dossier 116 000 ». Ce jeu, prétexte à un dialogue intergénérationnel, intègre trois thématiques :

- La disparition d'enfants, et en particulier, la question de savoir si la fugue est réellement la solution lorsqu'on rencontre des problèmes dans la vie.
- L'exploitation sexuelle d'enfants, et notamment la manière de réagir face à un comportement intimidant ou déplacé ainsi que l'importance de pouvoir en parler à des personnes de confiance.
- L'utilisation intelligente et responsable d'Internet et des réseaux sociaux afin d'éviter les risques.

Dans ce jeu de détective, les enfants sont répartis par petits groupes et doivent, pendant 2 ou 3 heures de cours, démêler des situations de la vie réelle et résoudre des énigmes. Après le jeu, l'animateur propose un débat collectif. Le titre du jeu, « Dossier 116 000 », fait référence au numéro d'urgence gratuit 116 000 de Child Focus, accessible jour et nuit.

Le « Dossier 116 000 » est encadré par des

volontaires Child Focus, appelés Ambassadeurs. Ces derniers bénéficient d'une formation intensive et de séances régulières de coaching. Depuis 2012, leurs 40 Ambassadeurs ont déjà rencontré 23.000 enfants à travers toute la Belgique (dont 8 200 au cours de l'année scolaire 2015-2016) pour leur dispenser des séances d'information sur les principales thématiques de Child Focus. L'animation sous forme de jeu a été introduite sur la base des évaluations et du feed-back des enseignants et enfants.

Le jeu s'adresse aux élèves du troisième degré de l'enseignement primaire, ainsi qu'aux institutions et associations qui s'occupent d'enfants de 10 à 12 ans. Les écoles et associations peuvent en faire la demande gratuitement via training@childfocus.org ou en appelant le 02/4754439 (heures de bureau).



« Dossier 116 000 » a été développé en collaboration avec l'ASBL « De Aanstokerij » (www.aanstokerij.be) et la Banque Nationale de Belgique. Pour de plus amples informations : Maryse Rolland 0479 303021 et Dirk Depover 0476 959504, porte-parole de Child Focus.

EVRAS à l'école ?

Pas encore gagné !

Depuis 2012, l'EVRAS fait partie des missions de l'école en Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est une excellente évolution, mais l'application du décret sur le terrain pose de nombreux problèmes. En l'absence de définition de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives sont possibles. Quatre ans après le vote du décret, il reste impossible de savoir qui a pu bénéficier d'animations, quelles thématiques ont été abordées et qui a donné les formations. Un article dans La Dernière Heure de juin sur une asbl intervenant dans les écoles a remis ce débat au cœur de l'actualité.

Johanna de Villers
Chargée de mission, CES-CAL

Les vertus de l'abstinence

Le vendredi 3 juin 2016, La Dernière Heure titre : « *Des anti-avortements prêchent-ils dans nos écoles ?* ». On y apprend qu'un certain « Groupe Croissance » propose depuis 30 ans des animations EVRAS (entendez : Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) dans les écoles. Pour la seule année scolaire 2014-2015, 154 animations auraient été organisées dans 23 écoles.

Mais qu'est-ce que ce Groupe Croissance ? En examinant leur site¹, on apprend que l'association défend un certain nombre de valeurs telles que : « *L'amour vrai et responsable* », « *L'admiration et le respect de toute vie humaine* » et, bien caché en bas d'une page, les valeurs chrétiennes et de l'Evangile. Des animations à la vie sexuelle basées sur les préceptes de l'église catholique ? Cela ne manque pas d'interpeller le Centre d'Action Laïque quand on connaît, entre autres, les positions du Vatican en matière de contraception et l'impossibilité même pour le pape de concevoir le préservatif

autrement que comme un outil de lutte contre l'épidémie du SIDA².

Lorsqu'on décortique plus finement l'idéologie véhiculée, le rapprochement est vite fait avec les mouvements « pro vie », soit les mouvements qui luttent contre le droit à l'avortement. D'ailleurs, lorsque la journaliste interroge la présidente du Groupe Croissance, Christine Hoyois, sur le sujet, elle répond texto : « *L'avortement [...] peut causer des maladies* ». Ce faisant, Madame Hoyois oublie que la légalisation de l'avortement a précisément permis qu'il se pratique dans des conditions sanitaires sûres, c'est-à-dire dans un cadre médical, et que l'avortement est un droit durement acquis par les femmes. Autant d'informations objectives occultées par les convictions privées de certains.

Ces révélations ont évidemment provoqué un tollé, notamment au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui a été largement relayé dans la presse³.

Dans la foulée, le CAL a reçu plusieurs témoignages

anonymes d'enseignants et d'animateurs qui faisaient écho des messages douteux diffusés par cette association catholique: éloge de l'abstinence et de la virginité, interdiction de la masturbation, informations erronées sur l'homosexualité, relations sexuelles limitées au mariage... Malheureusement, aucun de ces témoins n'a accepté de sortir de l'anonymat.

Mais comment des associations privées peuvent-elles impunément véhiculer de tels mensonges sur la sexualité, qui plus est auprès des jeunes et dans nos écoles?

Un cadre légal imprécis

L'EVRAS est inscrit dans le décret « Missions » depuis le 12 juillet 2012. Mais cette inscription manque particulièrement de contenu: il est prévu que les établissements éduquent à la vie relationnelle, affective et sexuelle (Article 8) et que cette éducation fasse l'objet d'une évaluation tous les trois ans dans le rapport d'activité de l'établissement (Article 73), rien de plus.

Face à ces lacunes, un Protocole d'accord⁴ a été signé en 2013 entre les ministres compétents, listant les objectifs généraux de l'EVRAS. Dans la foulée, des points d'appui EVRAS ont été intégrés aux CLPS (Centres Locaux de Promotion de la santé). Leurs missions: sensibiliser et encourager la mise en œuvre de l'EVRAS dans les écoles. Très bien, mais en attendant, le cadre reste peu ou pas contraignant, les textes en appellent toujours à la « bonne volonté » des acteurs, et les écoles continuent donc à faire comme elles peuvent ou comme elles veulent (d'où le recours au Groupe Croissance). Enfin, comme le décret « Missions » ne définit pas l'EVRAS, il est impossible d'évaluer objectivement sa mise en œuvre.

Résultat: on n'atteint pas l'objectif de généralisation de l'EVRAS (le droit pour chaque élève d'en bénéficier) et on permet à n'importe quel opérateur de faire des animations dans les écoles.

Les revendications portées depuis 2013 par la Plateforme EVRAS⁵, soutenues entre autres par le CAL et la FAPEO, sont malheureusement encore d'actualité.

Vers un référentiel et un label

Les remous de juin 2016 ont permis de mettre en évidence ces lacunes légales. En premier lieu, il manque une définition du contenu de l'EVRAS. Les recommandations de l'OMS⁶ pourraient être une bonne base pour y remédier, d'autant qu'elles prennent en compte la question des droits sexuels et reproductifs. Ensuite, il faut absolument que les opérateurs EVRAS qui entrent dans les écoles soient agréés par la



Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est en ce sens que la ministre Simonis⁷, Ministre des Droits des femmes et de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a annoncé en juin la création d'un label. Concrètement, il s'agira de définir des critères de qualité pour les opérateurs EVRAS ainsi qu'un « canevas de thématiques à aborder impérativement ». Madame Schyns, la Ministre de l'Enseignement, a également promis une circulaire pour la rentrée rappelant aux écoles le cadre à respecter pour l'EVRAS.

Cette affaire aura eu au moins le mérite de servir d'accélérateur pour obtenir du politique ce que nous demandons depuis des années. Il reste à voir si ces promesses seront suivies d'effet. C'est à cette veille que s'attèle la Plateforme EVRAS.

1 www.groupe-croissance.be

2 Sébastien Maillard, « *Le pape François tourne la page du débat sur le préservatif* », La Croix, 01/12/2015.

3 « *Cours d'éducation sexuelle et affective: Schyns va rappeler les balises aux écoles* », La Libre Belgique (14.06); « *Les écoles sont libres de choisir les intervenants de leurs cours d'éducation sexuelle* », La Libre Belgique (15.06).

4 Accord de coopération conclu entre la Région Wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF - juin 2013.

5 www.laicite.be/images/tinyMCE/Plateforme_EVAS-Texte_commun.pdf

6 OMS Europe, « *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe. Un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé et les spécialistes* », 2010. Cf. www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS_fr.pdf

7 Communiqué de presse: « *La Ministre Simonis souhaite « labelliser » les opérateurs organisant des animations d'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle* », 14/06/2016

La porte ouverte sur le monde et les Murs de l'Amitié à Bassilly

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

En juin dernier, l'école communale de Bassilly a organisé une grande fête, comme chaque année. Et pourtant, cette fois-ci il y avait quelque chose de différent ... les cours de récréation avaient un nouveau visage, elles avaient changé pendant l'année. Et pas que les cours de récréation, les élèves ont également pu essayer de nouvelles choses, tester, créer, imaginer, voter, donner leur avis, bouger... Nous nous sommes donc rendus sur place pour voir ce qui avait changé l'école.

Un projet d'année

L'école a introduit un dossier en 2015 pour rentrer dans le projet « Culture-École », pris des contacts avec des artistes pour finalement collaborer avec Nicolas Delamotte-Legrand, artiste habitant dans les environs. L'idée était de faire entre l'art et l'artiste dans l'école, une rencontre entre les enfants et l'artiste autour de « qu'est-ce que c'est l'art ? ». Dès la première réunion, la volonté était de faire le lien entre les enfants comme moyen de résoudre les conflits et disputes de la cour de récré. Cette collaboration s'est donc centrée autour de la revalorisation des cours de récré tout en travaillant de façon pluridisciplinaire avec un maximum d'enfants sur les couleurs, les sentiments, la personnalité et les réactions positives des enfants.

Christian Leclercq, bourgmestre : « *La commune a une sensibilité culturelle qu'elle doit aussi décliner dans ses écoles, et le décret « Culture-Ecole » est un excellent outil pour le faire, d'abord pour avoir un peu de moyens, que les enfants puissent être en contact avec la culture et les artistes, et surtout pouvoir le décliner dans leur espace quotidien.* »

Des enfants impliqués

Au départ, le projet ciblait les 5^e-6^e primaires et les 2^e-3^e maternelles. Puis très vite ce sont tous les enfants de l'école qui ont été mis à contribution. « *Mais cette école est merveilleuse et très vite on s'est sentis bloqués et on a décidé de faire le projet pour toute l'école, d'étendre les créations aux deux cours de récréation et de faire un lien entre la petite enfance et les plus grands.* » nous dit Nicolas.

Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé la musique, le rythme, ont fait de la méditation, des ateliers en classe tant physiques qu'artistiques et philosophiques, ils ont travaillé sur qui je suis, comment je me projette dans le monde, comment j'ai envie de me le représenter, comment m'exprimer avec mon corps... Pour cela ils ont rêvé, dansé, chanté, dessiné, ressenti des choses, médité, peint des galets, écrit, slamé, tagué...

Une phrase devait symboliser le travail accompli avec les élèves et mis en place dans la cour. Martine Gaspard, directrice, nous en parle : « *On a proposé aux enfants de travailler sur l'amitié et la liberté, et ça s'est d'abord passé en 5^e-6^e, puis on a proposé aux autres enfants de déposer un petit papier dans l'urne avec une pensée sur l'amitié et la liberté, ce que ça représente pour eux et ce sont les 5^e-6^e qui l'ont expliqué dans les classes. Puis on a exposé tous les messages et il y a eu un vote collectif et anonyme. Nicolas a tout trié et c'est la phrase qui implique l'amitié et la liberté qui a gagné. Les enfants ne savaient même pas entre eux qui avait écrit quelle phrase.* » Plus de 80 phrases avaient été déposées dans l'urne par les élèves et les enseignants. La surprise a été gardée presque jusqu'au vernissage et c'est Maxime, élève de 4^{ème} année, qui a été extrêmement surpris de

voir sa phrase dans la cour: «*La liberté c'est mieux qu'une glace*». Explications de Maxime, 9 ans: «*ça m'est venu parce qu'une glace ça peut fondre, alors que la liberté pas*». Quand on lui demande ce qu'il a ressenti en découvrant sa phrase: «*Un plus dans ma journée de bonheur*».

Concernant les 5^e-6^e, le projet final était centré autour d'un slam dont chaque enfant a écrit une partie. Gaëlle Lamblin, leur enseignante nous raconte: «*Ils ont pu développer leur créativité, et certains enfants ont pu se mettre en avant alors qu'en classe d'habitude ce n'est pas le cas*». D'ailleurs, à la question de savoir s'il est important de développer ce genre de projets, elle nous répond: «*Oui, parce qu'ils sont acteurs de leurs apprentissages, c'est très important, et que l'enfant aime venir à l'école est une de mes priorités*».

Des changements réalisés

Les enfants étaient très réceptifs aux différents ateliers, mais les enseignants également puisqu'ils ont continué à mettre en place des moments de création et de partage en dehors des ateliers prévus avec Nicolas. Cet engouement général a contribué à la réussite du projet. Martine Gaspard rajoute d'ailleurs: «*C'est une école qui bouge beaucoup, et quand on lance un projet, il y a toujours tout le monde qui s'implique*».

Lorsque Nicolas revient sur son année: «*Pour moi il n'y a pas de bien/pas bien, de beau/moche, tout ce qui sort de l'enfant est positif et magnifique. On favorise ça et ils ont été réceptifs à tous les ateliers, même si au début il y a beaucoup de «Oh, mais non!», et en fait, ils aiment s'exprimer, donner leur avis, et il a des choses magnifiques qui sont créées par les enfants. Tout ce qui se trouve sur les murs vient d'eux*».

Une fête de fin d'année

La fête de fin d'année était divisée en deux parties, une présentation des projets d'éveil scientifique et historique, et de l'autre le vernissage des deux cours de récréation et la présentation aux parents et personnes présentes du slam réalisé par les 5^e-6^e.

Christian Leclercq présent ce jour-là est ravi du résultat: «*Après un projet comme celui-là, l'école est à même d'en réaliser d'autres tout aussi bien*». Il conclut en nous disant: «*On touche les enfants, les enseignants, et quand on regarde aujourd'hui, les parents, et toutes les personnes présentes, je pense que le projet a réellement atteint ses objectifs quand on parvient à faire ça*».



Merci à Martine Gaspard (directrice), Nicolas Delamotte-Legrand (artiste et intervenant artistique), Christian Leclercq (bourgmestre de Silly), Maxime (élève de 4e) et Gaëlle Lamblin (titulaire 5e-6e), les enseignant-e-s et les élèves pour leur accueil et pour le temps qu'ils nous ont accordé durant cette journée mouvementée.



Des jeunes engagés? Ça existe encore!

David Lecomte

Chargé de mission à la FAPEO

Il est de bon ton de dire qu'aujourd'hui, les jeunes ne s'engagent plus politiquement. Qu'ils se désintéressent de la chose publique, de l'Etat, de la Droite ou de la Gauche, des élections, des partis politiques, etc.

Eh bien pour certains jeunes, rien n'est moins vrai! Ces jeunes sont engagés, militants, cultivés, critiques de la société. Ils se battent pour plus de justice sociale. Où trouve-t-on ces spécimens d'une espèce en voie de disparition? Dans les syndicats par exemple. En effet, les principales organisations syndicales de notre pays, FGTB et CSC, possèdent des sections jeunes, regroupant à la fois étudiants et jeunes travailleurs. Le saviez-vous en tant que parents? Vous qui êtes peut-être syndiqués...

Pourquoi un syndicat pour les étudiants

Les jeunes peuvent s'affilier auprès des organisations syndicales à partir de 15 ans accomplis. À cet âge, ils sont encore étudiants pour l'immense majorité d'entre eux. Les étudiants travaillent eux aussi, et de plus en plus. 15 ans est justement l'âge à partir duquel un-e étudiant-e peut travailler en tant que jobiste. Ces jeunes sont soumis aux mêmes conditions de travail que les travailleurs réguliers du point de vue de la sécurité, des horaires, des droits et des devoirs, des règlements d'ordre intérieur, etc. Il est donc logique que les étudiants ayant un travail soient également en capacité de se défendre.

Les Jeunes FGTB et Jeunes CSC fournissent informations et soutien aux jobistes qui sont en litige avec leur employeur. Ainsi les Jeunes FGTB et les Jeunes CSC effectuent un travail de défense et d'information auprès des étudiants. Comment? Il y a différentes actions et parmi celle-ci, les animations au sein des écoles. En effet, les organisations syndicales, le plus souvent à la demande des enseignants et/ou des directions se rendent dans les établissements scolaires et prestent différentes animations: la législation du job d'étudiant, la transition entre les études et le monde du travail, la sécurité sociale, les discriminations, etc.

L'immense majorité de ces animations se déroulent dans le secondaire, dans l'enseignement général, technique comme professionnel ou encore dans les CEFA (les centres en alternance) où elles prennent tout leur sens car les élèves sont déjà au contact du marché du travail. Selon nos sources, ces animations sont gratuites, seuls les frais de déplacements sont facturés à l'école.

Il est compréhensible que les enseignants n'aient pas les moyens ou tout simplement pas le temps d'aborder les sujets cités plus haut. Quelles sont les droits et les obligations du jobiste? Quelles sont les premières démarches à effectuer en sortant de l'école? Qu'est-ce que le stage d'insertion et ses règles? Les réponses sont notamment apportées par ces animations. Des sujets bien d'actualité à notre époque où les parents sont plus que jamais inquiets pour l'avenir professionnel de leurs enfants. Il est incontestable que ces animations constituent des apports d'informations indéniablement utiles.

Un rôle politique assumé

Je sais ce que vous pensez, spécialement ceux qui ne portent pas les organisations syndicales dans leur cœur...N'y aurait-il pas derrière ces animations une possibilité d'embrigadement politique ou idéologique? Evidemment, ils sont les porte-paroles de leurs organisations qui promeuvent et défendent certaines valeurs et idées mais les animations se font bien entendu en présence de l'équipe pédagogique. Ne comptez donc pas sur les Jeunes FGTB et les Jeunes CSC pour défendre la politique d'austérité de l'actuel gouvernement. De même, Les représentants syndicaux conseilleront aux jeunes de se syndiquer mais pas forcément à leur organisation. C'est une des précautions d'objectivité et de pluralité politique demandées par les enseignants: que tous les syndicats soient représentés et qu'ils aient la possibilité de se présenter. Parfois, le front commun est parfaitement huilé, parfois moins...comme au niveau des dirigeants rouges et verts. Mais ce n'est pas une raison pour refuser les animations syndicales.



Pour plus
d'infos, consultez
les sites internet
FGTB, CSC et CGSLB:
- <http://jeunes-fgtb.be/>
- www.jeunes-csc.be/
- [www.cgslb.be/fr/
vacances-jeunes](http://www.cgslb.be/fr/vacances-jeunes)

<http://jeunes-fgtb.be>

Faire entrer la musique et les arts dans l'école

L'équipe de la FAPEO

La musique est un des premiers hobbies chez les jeunes, partout présente, accessible, conviviale (et oui, le MP3, deux écouteurs, ça se partage aussi) ou en solo.

Et si l'apprentissage de la musique à l'école ouvrait le champ des possibilités, trouvait une place différente de celle d'aujourd'hui, faisant écho aux besoins des élèves de s'exprimer peut-être autrement que par les mots ?

Des écoles font appel à des professionnels pour animer gratuitement des ateliers et des projets artistiques (Projet Muse de la Fondation Menuhin, projets « La culture a de la classe » de la COCOF, etc.). Le but des artistes pédagogues qui proposent des ateliers durant le temps scolaire est d'ouvrir les jeunes aux multiples styles musicaux, d'éveiller leur créativité, de développer leur oreille musicale, de leur apprendre les différentes familles d'instruments, de les ouvrir à cet art, mais aussi de créer une dynamique sociale, d'agir sur le bien vivre ensemble. La musique, créatrice de lien social peut devenir un vecteur de cohésion sociale, une source de bien-être et d'épanouissement pour les enfants.

D'une manière générale, d'autres écoles développent des projets reposant sur l'expression artistique, sur l'art de la scène, du cirque, et sur la musique.

Focus sur l'école communale d'Uccle Centre qui s'est lancée dans l'aventure depuis quelques années. La musique y occupe une place prépondérante et depuis septembre

2015, quatre musiciens ont été engagés pour rejoindre l'équipe pédagogique au sein de l'école. Concrètement, l'année scolaire passée, chaque élève a bénéficié de 3 périodes de musique par semaine en plus d'une heure de chant en collectif pendant laquelle se rassemble toute l'école, instituteurs et direction compris. Les classes de musique sont réparties entre les 4 artistes pédagogues : éveil musical, chant choral, mouvement, voix et pratique musicale sont inscrits au programme du cursus scolaire.

Joëlle Maison, Échevine de l'Éducation et de l'Enseignement à Uccle : « *La pratique musicale amène l'élève à développer diverses compétences touchant les domaines intellectuel, personnel, affectif, physique et culturel tels l'écoute, l'attention, la mémoire, la rigueur, le goût de l'effort, le respect des règles et des autres... Autant d'exigences qui se retrouvent dans les autres matières enseignées dans le cadre du cursus scolaire et qui peuvent contribuer à la réussite de l'élève.* »

Une maman forestoise réagit

Une maman forestoise

J'étais fière de ma commune lorsque j'ai appris qu'une nouvelle école communale s'ouvrirait il y a un an, et qu'elle serait aussi à pédagogie active, comme 2 autres écoles publiques forestoises. Fière de ce choix d'élargir l'accessibilité à une scolarité qui privilégie le respect de l'enfant et son autonomie.

Mais aujourd'hui, cette même commune adopte un ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) qui va à l'encontre des valeurs véhiculées par la pédagogie que j'ai choisie pour mes enfants.

Les faits : le nouveau ROI prévoit qu'au 4^e retard (2^e pour les enfants qui ne sont pas en obligation scolaire) « *les enfants ne soient plus autorisés à pénétrer dans l'établissement* ». Ce nouveau règlement a été élaboré suite aux mesures exceptionnellement strictes mises en place durant l'alerte anti-terroriste, mesures qui semblent avoir fait, en effet, baisser le nombre de retards. Et en effet, les retards constituent un problème récurrent qui nuit au bon déroulement des cours.

Pourquoi je ne suis pas d'accord avec ce ROI ?

- Je suis consciente de la difficulté causée par les retards pour les enseignants et les élèves (interruption des cours...).
- Je pense qu'un (ou 1/2) jour de cours raté peut se rattraper relativement facilement (comme lorsqu'on est malade en fait).
- Je ne nie pas que des mesures strictes et des sanctions aient effectivement réduit les retards.



Alors, pourquoi je ne suis pas d'accord ?

Qu'une action ait l'effet escompté ne signifie pas qu'elle soit une réussite. C'est toute la différence entre se faire obéir parce qu'on inspire la crainte ou bien le respect. **Moi j'attends d'une école qu'elle apprenne le respect, pas la crainte.**

- Respecter une personne c'est lui faire honneur, reconnaître les bienfaits qu'elle nous apporte, être ouvert à une relation mutuellement enrichissante.
- Craindre une personne, c'est se fermer à celle-ci, la fuir, car les sanctions qu'elle nous inflige masquent tout ce qu'elle pourrait nous apporter de positif.
- > Menacer d'emblée tout le monde d'une punition, c'est considérer chacun comme un « criminel » en puissance. Ce qui induit des réactions négatives (soumission et peur, ou rébellion et colère).

Ce que je reproche à ce ROI, c'est surtout qu'il est un exemple éducatif que je ne cautionne pas :

- Face à un problème, c'est la punition qui permet de se faire obéir (violence);
- Quand les grands font des erreurs, ce sont les petits qui sont punis (injustice);
- Quand quelques-uns causent problème, tout le monde est mis dans le même sac (préjugés);
- Qu'un problème se résume à ses effets, sans considérer ses causes (agir sans comprendre);

Si nous signons le ROI, cela veut dire que nous acceptons ce mode de fonctionnement et les valeurs qui le sous-tendent, et qui plus est à l'endroit même où on forme les générations à venir. Comment alors croire encore en un avenir avec moins de violence et de soumission, et plus de respect ? Parents, enfants, enseignants, accueillantes, directions... réagissons !

Demandons l'élaboration d'un règlement positif, conforme à un modèle éducatif qui privilégie l'écoute, l'analyse critique, et la recherche de solutions par la collaboration réelle de tous. Tout ce qu'on demande au secteur de l'éducation permanente en fait, alors pourquoi ne pas l'appliquer à l'éducation tout court ? Cela prend plus de temps, et tout ne sera pas directement solutionné, mais les tensions et heurts qui sont le véritable problème s'en trouveront diminués, offrant un cadre épanouissant pour tous.

Des Olympiades pour créer du lien à l'école

une AP organise la journée

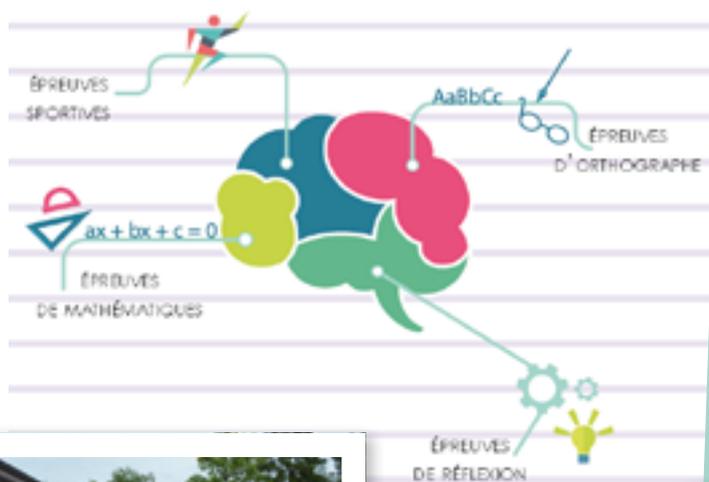
Une interview réalisée par **Flore Lecolier**
Conseillère pédagogique à la FAPEO

Florence a rejoint récemment l'Association de Parents «APARIX» de l'Athénée Royal de Rixensart. Elle a organisé avec le comité une journée d'Olympiades le samedi 22 mai dernier.

Comment avez-vous eu l'idée d'organiser des Olympiades ?

Quand mes propres parents étaient membres d'une association de parents, ils avaient organisé ce genre d'activité. J'avais envie de l'organiser aussi pour les enfants de l'école. J'ai essayé de mêler tous les enfants du primaire avec les parents, la direction et les professeurs. On voulait organiser un événement familial autre que la Fancy Fair traditionnelle. L'idée était vraiment de faire participer tous les acteurs de l'école. On a alors eu l'idée de faire une partie plus « intellectuelle » où les postes étaient pris en charge par les profs, les parents se sont occupés des épreuves physiques et d'orientation. J'ai trouvé des idées sur internet parce qu'en France il y a beaucoup d'écoles qui ont des blogs sur ce type d'activités.





Comment se déroule une journée comme celle-là?

Il y a une trentaine de participants répartis en équipes avec des petits et des grands dans la même équipe. Tous les enfants ont reçu un t-shirt spécialement réalisé pour l'occasion. Ce sera aussi un souvenir pour eux. Il y a des épreuves plutôt destinées aux plus jeunes et d'autres pour les plus âgés. Nous avons envie de mettre en avant les compétences et les talents de tous les enfants quel que soit leur âge. À la fin de la journée, tous les enfants ont reçu des cadeaux que nous avons récoltés chez les commerçants du coin et une enseignante de jouets nous a offert beaucoup de jeux. La boulangerie locale nous a offert le pain pour les croque-monsieurs à midi et des tartes pour le goûter. La journée s'est terminée par un barbecue tous ensemble avec les parents, les professeurs, les enfants et la direction.

Cette journée était destinée à faire plaisir aux enfants et rapprocher les parents et le corps enseignant. Ce fut pari tenu je suis prête à résigner pour l'année prochaine! Nous avons même l'idée de proposer que l'activité s'étende à toutes les écoles officielles de Rixensart. La FAPEO nous aidera à contacter les autres associations de parents.



Voici quelques sites pour vous aider à créer vos Olympiades :

- www.petitestetes.com/sorties-en-famille/rats-des-champs/les-olympiades.html
- <http://cenicienta.fr/olympiades-cm/>
- https://fr.scoutwiki.org/Liste_d%27%C3%A9preuves_pour_les_olympiades



Cultivons les légumes

Marie-Hélène Salah
Question Santé asbl

Alimentation saine, bio, protection de l'environnement, biodiversité... Ces questions entrent progressivement dans le quotidien de beaucoup d'entre nous. À travers les potagers scolaires et les jardins pédagogiques, elles s'invitent également à l'école pour le plus grand bonheur des enfants.

Les plus sceptiques ne manqueront pas de s'interroger: « *Un potager à l'école? Pour quoi faire? N'y-a-t-il pas des matières plus importantes à enseigner que le jardinage?* » Et pourtant, un potager ou un jardin scolaire à vocation pédagogique n'a pas pour seul objectif d'apprendre à planter des choux et à récolter des petits pois! C'est aussi un fantastique outil pour expérimenter et mettre en pratique les savoirs théoriques.

De la graine à l'assiette

Face à l'augmentation de l'obésité et de la malnutrition infantile et de leurs conséquences sur la santé des enfants, les médecins de l'Association Santé Environnement France (ASEF) ont réalisé en 2013, une enquête auprès de plus de 910 écoliers ayant entre huit et douze ans sur leurs pratiques et leurs savoirs alimentaires¹. L'enquête a montré que seuls 20% des enfants ne rajoutent ni sel ni sucre dans les plats et qu'à table près d'un enfant sur quatre boit du sirop, du jus de fruit ou du soda. Certaines questions portaient sur la reconnaissance des fruits, des légumes et des ingrédients de divers aliments transformés. Si les enfants reconnaissent les poires, les pastèques et les carottes, un écolier sur trois ne sait pas identifier un poireau, une courgette, une figue ou un artichaut. Un quart d'entre eux ignorent que les frites sont faites à partir de pommes de terre, 40% ne connaissent pas l'ingrédient principal des chips, jambon et nuggets et plus de 50% la composition des steaks hachés! La réalisation d'un potager à l'école permet de sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation saine et au respect de leurs besoins nutritionnels, de leur apprendre l'origine des produits alimentaires, leurs modes de production et leur impact



sur la santé et l'environnement. Cuisiner les produits de la récolte à l'école offre aux enfants l'opportunité de goûter, découvrir, préparer des plats sains et simples et appréhender tout le chemin des aliments de la graine à l'assiette.

Mettre en pratique les apprentissages

Un potager scolaire permet aussi d'apprendre « en faisant » et de mettre en pratique les apprentissages. Comme l'a mis en évidence l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans son étude de 2004,

et les savoirs à l'école!



le jardin scolaire améliore la pertinence et la qualité des apprentissages et ancre les savoirs dans l'expérimentation non seulement pour les matières scientifiques et les cours d'éveil mais aussi pour les mathématiques, la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'histoire...² En effet, on peut construire une leçon de géométrie à partir du calcul de la superficie du potager ou d'histoire en retraçant la découverte de la pomme de terre! Les potagers permettent donc une approche transdisciplinaire des savoirs et favorisent la curiosité. L'entretien d'un potager scolaire offre aussi l'occasion de pratiquer des activités extérieures qui, contrairement aux activités physiques « classiques », impliquent de la concentration et non une dépense physique intense ou un temps de loisir comme la

récréation. C'est un moment qui associe travail de réflexion et physique.

Un travail d'équipe

Créer et entretenir un potager exige un travail de groupe, c'est un projet collectif. Les animations scolaires conçues autour du potager vont favoriser la participation de tous les enfants, leur collaboration, leur responsabilisation par rapport au travail des autres et l'interactivité. Chaque enfant a des tâches à effectuer, un rôle à jouer et des responsabilités mais la bonne réussite du projet demande la coopération de tous dans un esprit d'entraide et l'organisation des tâches dans le respect des capacités de chacun mais aussi dans le respect des plantes, des insectes et des animaux qui font la vie d'un jardin. Les potagers forment à la gestion de projet et à la prise d'initiatives et de décisions.

La nature à l'école

Enfin, évidemment, un potager scolaire est un excellent moyen d'éduquer et de sensibiliser les élèves à l'environnement, au développement durable et aux questions liées à la biodiversité. Espace d'éveil, il crée un lien, particulièrement important pour les enfants ne disposant pas d'accès à l'extérieur à leur domicile, avec la nature, la terre et tout ce qui y vit et y pousse.

¹ ASEF, Enquête sur l'alimentation : www.asef-asso.fr/mon-enfant/notre-enquete-repas-des-enfants/1786-l-assiette-des-enfants-l-enquete-des-medecins-de-l-asef

² Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, Food and Agriculture Organization of the United Nations), Revisiting garden-based learning in basic education : www.fao.org/3/a-aj462e.pdf

Les Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS)



Entretien de **Flore Lecolier**, Conseillère pédagogique à la FAPEO avec **Valérie Lanneau**, Conseillère psychopédagogique, Centre PMS1 de la Ville de Liège

Qui travaille dans un centre PMS et avec qui collabore-t-il ?

Tous les centres PMS sont composés d'un-e directeur/trice, psychologue de formation, de conseiller-e-s psychopédagogiques, également psychologues de formation, d'auxiliaires sociaux, assistant-e-s sociaux/sociales de formation et d'auxiliaires paramédicaux, infirmier-e-s de formation. Dans certains centres PMS, il y a également des auxiliaires psychopédagogiques, assistant(e)s en psychologie de formation. Pour chaque école, l'équipe du centre PMS regroupe les trois fonctions.

Nous collaborons de manière très étroite avec les médecins du SPSE, Service de Promotion de la Santé à l'École, service qui s'occupe notamment des visites médicales scolaires.

Les centres PMS travaillent en collaboration avec les établissements scolaires mais en sont indépendants et conservent leur neutralité, ce qui leur permet d'exercer leurs missions de manière optimale. De plus, ils sont soumis au secret professionnel. Ainsi, ce qui est confié par les parents ou l'élève dans le cadre de nos rencontres n'est pas divulgué à l'école. Néanmoins, dans un souci d'amélioration de la situation du jeune, nous réfléchissons, le cas échéant, avec lui et sa famille, à ce qui semble important de communiquer à l'équipe pédagogique, dans son ensemble ou à une partie de celle-ci.

Nous collaborons également avec des services extérieurs, tels que le service de médiation scolaire, les équipes mobiles, le service d'aide à la jeunesse (SAJ), le service de protection judiciaire (SPJ), les services thérapeutiques et d'accompagnement, ...

À qui s'adressent les centres PMS ?

Chaque centre PMS se concentre sur plusieurs établissements scolaires, d'enseignement ordinaire ou spécialisé, et ses

activités concernent l'ensemble des élèves fréquentant ces établissements. Nous offrons donc nos services à tous les élèves dès leur entrée à l'école et jusqu'à la fin de leur scolarité, donc à partir de 2 ans et demi jusqu'à 18 ans ou plus. Les services des centres PMS concernent également les familles des élèves, parents ou personnes responsables. Nous pouvons apporter nos compétences à toute personne demandeuse dans le cadre de nos missions.

En début de scolarité, chaque parent reçoit un document l'informant sur les missions des centres PMS et leurs activités au sein de l'établissement. En cas de refus de guidance de leur enfant, les parents peuvent nous le signaler par voie écrite.

Quelles sont les missions des centres PMS ?

Les trois grandes missions des centres PMS sont les suivantes :

- Promouvoir les conditions qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen.
- Contribuer au processus éducatif de l'élève en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de le faire progresser.
- Soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie (y compris son projet professionnel).

À quelles problématiques les centres PMS peuvent-ils répondre ?

En tant que service de première ligne, généraliste, nous sommes avant tout un lieu d'accueil et d'écoute et devons répondre à toutes les demandes qui nous parviennent. Nous pouvons réaliser une guidance mais pas de thérapie.

Nous nous occupons des difficultés scolaires, qu'elles soient

dues à un problème cognitif ou instrumental, à un manque de motivation ou à toute autre raison, des difficultés relationnelles, entre pairs, au sein de la structure familiale ou entre élèves et enseignants, des difficultés personnelles, mal-être, manque de confiance, anxiété, dépression, ... Nous répondons également aux questions d'orientation scolaire et professionnelle dans une optique d'orientation tout au long de la vie. Nous aidons les enfants et adolescents à construire leur parcours de vie, en les informant et en répondant à leurs questions.

Quels sont les types d'intervention des CPMS envers l'enfant ?

Les types d'interventions sont variés et peuvent se dérouler selon différentes modalités. Nous avons huit axes de travail qui définissent l'ensemble de nos activités. Parmi ceux-ci, l'axe de prévention occupe une grande majorité de notre temps. Afin de répondre à ce besoin, nous développons des animations dans les classes sur différents thèmes tels que les émotions, la communication non-violente, le respect des différences, le harcèlement, la vie affective, relationnelle et sexuelle, l'orientation scolaire et professionnelle, et bien d'autres encore. Nous pouvons également aller observer les enfants dans leur classe afin d'apporter un autre regard à l'enseignant sur son groupe classe ou sur un enfant en particulier ainsi que pour repérer des difficultés éventuelles. Nous participons aussi et ce, dès l'enseignement fondamental, aux conseils de classe qui constituent un moment privilégié afin de discuter de l'ensemble des élèves, leurs faiblesses tout comme leurs ressources.

Un autre de nos axes de travail est la "réponse aux demandes des consultants". Ainsi, lorsqu'un parent nous interpelle, nous analysons toujours sa demande en équipe tridisciplinaire afin de déterminer la manière la plus adéquate d'y réagir. Nous recevons les parents, seuls ou avec l'enfant, afin de comprendre la problématique et pouvons proposer, en fonction de celle-ci, des entretiens avec les parents, dans le cadre d'un soutien à la parentalité, des entretiens avec l'enfant, un bilan cognitif, affectif ou instrumental. Il nous arrive aussi d'orienter directement la demande vers un service extérieur lorsqu'il s'agit de réaliser un bilan spécifique ou d'entamer un travail thérapeutique.

Le centre PMS peut-il nous conseiller des intervenants (logopèdes, psychomotricien, neuropsychologue, psychothérapeute..)? Qui s'occupe de les contacter ?

Il est très fréquent que nous conseillions des intervenants extérieurs, personnes avec lesquelles nous avons déjà collaboré dans d'autres situations ou pour lesquelles nous avons des retours positifs. En général, c'est le consultant qui prendra le premier contact avec l'intervenant extérieur afin de lui laisser, en définitive, le choix de l'intervenant ainsi que la possibilité de changer d'avis, une fois notre bureau quitté. C'est le parent qui reste maître de toute décision prise pour son enfant, nos avis étant consultatifs et non coercitifs. C'est pourquoi, il est

important qu'il soit le premier interlocuteur de l'intervenant extérieur. Par contre, une fois le contact instauré, si le parent le souhaite, le centre PMS peut se mettre en rapport avec le spécialiste afin de lui livrer son éclairage sur la situation.

Lorsque le centre PMS intervient, est-ce gratuit ?

Oui, totalement. Nous sommes un service public, subventionné. Aucune participation financière ne sera demandée aux consultants.

Si l'enfant est orienté vers un logopède ou un (neuro)psychologue pour un bilan, est-ce gratuit ?

Les intervenants extérieurs ne sont pas gratuits. En fonction des services, la rémunération varie. Les thérapeutes privés sont les plus onéreux et les logopèdes indépendants sont soumis au régime INAMI. Il existe des centres, en partie subventionnés, qui pratiquent des tarifs qui varient en fonction des revenus des consultants. Lorsque nous orientons vers des services extérieurs, nous prenons toujours en compte la situation financière des consultants afin leur fournir les références les plus adaptées.

Comment les parents peuvent-ils prendre contact avec le centre PMS ?

Chaque école est desservie par un centre PMS. Afin de le connaître, les parents et élèves peuvent s'adresser à la direction de l'établissement scolaire ou à l'équipe éducative. Les coordonnées des centres PMS se trouvent également sur le site www.enseignement.be dans la section "annuaire scolaire". Il suffit d'y encoder l'école de l'élève et le centre PMS associé y sera affiché ainsi que ses coordonnées, adresse postale, téléphone et adresse mail.



2016

Génération des consommateurs aux consommateurs



Darleen Pollet

Chargée de mission à la FAPEO

L'économie de partage, vous pratiquez ?

Pour certains ceci pourrait paraître révolutionnaire, pour d'autres totalement utopique, pour d'autres encore, indispensable pour survivre, et enfin certains n'en ont jamais entendu parler.

Une chose est certaine, l'économie de partage existe dans nos vies sous différents aspects, que ce soit en biens ou services ; certains la pratiqueraient même sans le savoir.

CtoC pour « Consommateur au Consommateur », c'est-à-dire l'ensemble des échanges de biens et de services effectués directement entre deux ou plusieurs consommateurs.

D'après les analystes et observateurs de la société de consommation, l'heure a été à l'hyperconsommation et tend maintenant vers la co-consommation. Ils s'expliquent : actuellement, vous pouvez partir en vacances dans une maison en Italie pendant que les Italiens occupent votre maison. Vous achetez en seconde main des vêtements pour enfants, vous co-voiturez, vous achetez vos fruits et légumes auprès d'un producteur local en commun via des groupes d'achats communs. Vous échangez une heure de babysitting contre une heure de bricolage, vos grands ado « co-kotent » ou vivent en co-location parfois jusqu'après la fin des études, etc. Ces pratiques seraient de plus en plus courantes.

Depuis les années 2000, ces nouvelles consommations entre consommateurs a connu un boom impressionnant lié au développement d'internet, des technologies numériques et des réseaux sociaux qui permettent aux consommateurs

d'acheter, de vendre, de partager, entre eux à bas prix et sans limites géographiques. En effet, selon les analystes de ce type de consommation, ce nouveau mode de consommation est passé d'un « système D » entre amis, familles, connaissances à un réel marché en expansion.

Comment peuvent fonctionner ces nouvelles consommations ?

Quatre grands principes ressortent des différentes expériences de la co-consommation .

La masse critique d'utilisateurs, de consommateurs ou membres : en effet pour bien fonctionner, ces initiatives doivent avoir la capacité d'attirer des utilisateurs.

La capacité de non-utilisation : dans le sens où moins un objet est utilisé par ses propriétaires, plus il pourra l'être par d'autres utilisateurs.

La croyance en cette nouvelle forme de consommation : comme pour tout « si on n'y croit pas, il y a plus de risques d'échouer ».

La confiance entre personnes inconnues reste un facteur important pour la réussite de ce système. Celle-ci est le ciment social permettant aux « places de marché » de fonctionner sans tensions.

Qu'est-ce qui est en jeu ?

De par cette vision de la consommation, il en découle 4 enjeux majeurs : social, environnemental, économique et démocratique.

Enjeu social: partage, convivialité, solidarité

Via ce mode de consommation, il en ressort un enjeu social avec comme valeur le partage, la convivialité ainsi que la solidarité. Les biens et services partagés n'ont pour limite que celle de l'imagination des consommateurs. Ce partage entre consommateurs a vu le jour grâce à la solidarité qui est une valeur recherchée afin de construire du lien social et de permettre l'accès à un bien ou service.

Enjeu environnemental: la consommation durable

L'enjeu environnemental représente l'une des bases du développement de la consommation collaborative. La conscientisation de la limite de nos ressources naturelles et de là l'importance de les économiser, sans les gaspiller, conduit au fil du temps à une consommation durable.

Enjeu économique: la valeur du bien plutôt que le bien en soi

Cette consommation incite à une économie fondée sur la fonctionnalité des biens et non plus basée sur leur propriété. On remarque une distinction entre « la chose » et sa fonction, on tend vers une vision beaucoup plus fonctionnelle que de propriété. De plus, la co-consommation est source de richesses par les emplois et revenus qu'elle génère et générera.

Enjeu démocratique: la consom-Action, des consom-Acteurs

Un enjeu démocratique est à tenir en compte également de par ses promesses en matière de participation citoyenne, et en ce qu'elle replace les consommateurs citoyens en potentiels acteurs du changement de la société.

De «Ce qui est à moi est à toi» à «Je prête, il donne, nous partageons»: et si l'école s'y mettait ?

Et à l'école, est ce que des exemples de pratiques de co-consommation peuvent être mis en application ? La réponse est OUI ! Cela peut aller de petites pratiques quotidiennes à de plus gros chantiers. Voici quelques exemples qui seront, on l'espère, un jour en application dans nos écoles.

- Mettre en place du co-voiturage dans l'école plutôt que de conduire individuellement chaque enfant. Le généraliser à toute l'école permet aussi de trouver des enfants habitant proche du domicile du conducteur alors que les enfants d'une même classe sont parfois éloignés.
- Prévoir des collations pour toutes les classes: cela évite d'acheter des petits produits sur-emballés mais plutôt des grandes quantités. Résultat: des collations moins chères, de meilleure qualité, moins d'emballages individuels.

- Organiser des bourses de vente en début d'année pour le matériel scolaire, les livres, affaires de gym trop petites, ...

L'économie collaborative, avec ses méthodes bien à elle, donne la possibilité de faire changer les choses: en se distinguant de la consommation classique, elle a pour but de redonner le pouvoir aux consommateurs tout en secouant le système capitaliste. La co-consommation n'est donc, en réalité, que d'anciennes pratiques d'échanges et de partages plus ou moins informelles et marginalisées qui, grâce à internet et aux réseaux sociaux, connaît une nouvelle jeunesse avec de nouvelles formes dans des proportions plus grandes qu'auparavant.

En mutualisant les ressources de chacun et en court-circuitant le processus de consommation interminable, la consommation partagée est souvent, selon la formule consacrée, « bonne pour le portefeuille et bonne pour la planète ».

Quant à la future génération de parents, pour savoir si ces pratiques relèvent d'une révolution ou d'un effet de mode, la réponse à cette question dépendra du comportement des consommations individuelles et du niveau socio-économique de notre société dans les prochaines années. C'est ce qui permettra de voir si ce phénomène perdure ou pas, et s'il se généralise, ou pas, à toutes les classes sociales.

> Le texte intégral de cette analyse, « 2016 - Génération des Consommateurs aux Consommateurs: nos jeunes, tous des CtoC en puissance? », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses ».



Faut-il changer de démocratie ?

David Lecomte

Chargé de mission à la FAPEO

Trouvez-vous que nous vivons en démocratie ? En tant que citoyen-ne, avez-vous l'impression d'avoir un réel pouvoir de décision sur votre vie quotidienne ? Avez-vous la possibilité d'exprimer vos mécontentements ou vos demandes et avez-vous l'impression d'être entendu ? Savez-vous exactement qui prend les décisions majeures dans nos sociétés ? Au fond, est-ce que cela vous intéresse vraiment ? Si vous vous surprenez à vouloir répondre « non » à chacune d'entre elles, ne vous inquiétez pas...vous n'êtes pas seul-e...il y a beaucoup de personnes qui partagent votre opinion. Et c'est bien là que cela devient inquiétant. Depuis maintenant deux siècles et demi, l'Occident a

adopté le régime politique de la démocratie représentative. Apparue (ou plutôt réapparue) à la fin du 18^e siècle avec les grandes révolutions américaines et françaises, la démocratie représentative, non sans maux et sans efforts, s'est finalement imposée sur l'ensemble de notre continent européen. Aujourd'hui, dans ce système, notre devoir de citoyen consiste essentiellement à voter au suffrage universel et de choisir nos représentants parmi les candidats des partis politiques. Une fois élus par la nation, ces représentants, investis de la légitimité démocratique, doivent gouverner dans le sens de l'intérêt général...ça, c'est la théorie...mais nous savons tous que dans la pratique, tout n'est pas aussi parfait.



En effet, dans sa finalement courte vie, la démocratie représentative a eu quelques ratés, c'est le moins que l'on puisse dire :

- L'élection présidentielle française de 2002 qui voit Jean-Marie Le Pen accéder au deuxième tour.
- L'élection de Georges W. Bush en 2000 aux Etats-Unis qui devient président par le système des Grands Electeurs alors qu'il avait été battu au nombre de voix exprimées sur le plan national.
- Les élections législatives allemandes successives entre 1929 et 1932 qui font du parti nazi le premier parti d'Allemagne et son chef, Adolf Hitler, le dirigeant du pays.

On pourrait parler « d'accidents de parcours » pour notre cher suffrage universel qui commence juste à sortir de son adolescence. En effet, il faut savoir que le vote comme nous le pratiquons à l'heure actuelle date de l'entre-deux guerres. Avant, pour voter, il fallait avoir une certaine fortune (vote censitaire) et aussi...être un citoyen homme, ça aidait (suffrage universel masculin). D'un point de vue historique, il est parfaitement normal qu'un système politique mette du temps à se réaliser pleinement mais le malaise n'est-il pas profond ? La démocratie représentative s'est peut-être déjà réalisée et est peut-être déjà en décadence ? Quelques signes :

- Le désintéressement croissant des citoyens pour les affaires de la cité, pour la gestion de la chose publique. Nous sommes sûrement trop occupés à consommer ou plutôt à travailler pour.
- Les taux d'abstention toujours croissant élection après élection, même dans des pays comme la Belgique où le vote est obligatoire. Dans ceux où le vote est facultatif, les taux de participation ne dépassent quasiment jamais les 55 % ou sont même parfois inférieur à 50%. Georges W. Bush, par exemple, a été élu par moins de la moitié des Américains.
- Le manque de légitimité de nos représentants qui nous représentent finalement de moins en moins au point de vue social, économique ou même de genre. La politique est une affaire de riches, et même d'hommes riches. Très peu de fils (et encore moins de filles) d'ouvriers et de simples employés atteignent les plus hautes responsabilités. Au contraire, les charges de bourgmestres, de députés voire de ministres semblent maintenant se transmettre de père en fils tels les apanages d'Ancien Régime. On pourrait à nouveau citer les Bush (ou les Kennedy, c'est plus glamour) mais nul besoin d'aller chercher si loin : De Croo, Michel, Wathélet, Ducarme, Mathot, Daerden, etc. Il est vrai qu'il faut rester prudent car on tombe vite dans le populisme gratuit, genre « tous pourris ».
- Mais justement, tous les analystes politiques s'alarment des succès dans toute l'Europe des partis

dits « extrémistes » : le Front national en France, le mouvement cinq étoiles de Bepe Grillo en Italie, U-Keep de Nigel Farage en Angleterre à droite ou Syriza en Grèce, Podemos en Espagne à gauche. Plus près de nous, le Vlaams Belang ou la NVA qui ont réussi à se rendre indispensables. Les citoyens votent pour ces partis contre l'establishment national ou européen. À ce titre, le Brexit inquiète également comme symbole de l'échec d'une démocratie européenne invisible, indolore et sans saveur, une bureaucratie en somme.

En réponse à ces constats, trop souvent les dirigeants politiques ont tendance à culpabiliser les citoyens, ceux qui votent pour les extrémistes, ceux qui ne votent pas, ceux qui ne font pas l'effort de s'intéresser aux élections, ceux qui ne vont pas sur internet pour consulter les programmes des partis, etc. Mais lorsqu'un système reposant sur la volonté populaire s'est aliéné cette même volonté populaire...est-ce qu'il ne dysfonctionne pas un peu ? Ne faudrait-il pas en changer ?

Je vous rassure, nous ne prôtons pas la dictature. Mais il y a d'autres démocraties ! Les hommes n'ont pas attendu les Lumières du 18e siècle pour parler de démocratie. La république d'Athènes a vécu pendant trois siècles selon les principes de la démocratie directe : débats et délibérations publiques, tirage au sort des responsables politiques parmi les citoyens et contrôle stricte de ces responsables par des assemblées. Il est vrai que les étrangers, les esclaves et les femmes n'étaient pas des citoyens. Tout doit être relativisé mais certains principes de démocratie directe sont repris aujourd'hui par de nombreux mouvements : les Indignés espagnols, les comités de quartiers, les partis alter-mondialistes, certains pays d'Amérique du Sud comme le Venezuela de Chavez ou l'Equateur de Morales.

Une autre forme de démocratie qui a le vent en poupe est la démocratie participative. Malheureusement, les gouvernements se servent trop souvent de la participation des citoyens pour fournir un justificatif aux décisions politiques. Mais ici aussi, certains préceptes et processus démocratique sont très intéressants : le referendum d'initiative populaire permet aux citoyens d'interpeller les élus sur une question particulière et ce sans attendre les campagnes électorales. Les budgets participatifs permettent également aux citoyens de financer des projets ou des travaux d'utilité publique sans passer par la décision politique.

Faut-il refonder ou réformer notre démocratie ? Selon moi, oui, plutôt deux fois qu'une. Cette analyse se propose de vous donner des pistes pour se réapproprier notre citoyeneté.

> Le texte intégral de cette analyse, « Faut-il changer de démocratie? », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses ».

Rétrospective en photo

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Maintenant que l'année a tout doucement repris, nous pouvons nous pencher sur diverses photos qui ont jalonné le parcours de la FAPEO. Toutes représentent l'implication parentale à des congrès, une AG de la FAPEO et deux manifestations où les parents s'étaient mobilisés en masse pour faire entendre leur voix.

Congrès à Ottignies
en 1984



Congrès
à Waremme
en 1988



AG à Forest
en mars 1987

Manifestation
du 1er septembre
1990



Manifestation
du 10 mars 1996

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Isle of Skye

Connaissez-vous l'île de Skye ? Un magnifique endroit avec des plages de sable, de douces collines et des montagnes impressionnantes : un paysage à couper le souffle et une invitation au voyage. Ce jeu de tuiles permettra aux chefs de clans de construire leurs royaumes. Court, le hasard y a peu de place et la rejouabilité est énorme. De quoi passer de très nombreuses soirées entre amis ou en famille à donner forme à vos tuiles « objectifs ».

Dès 8 ans, de 2 à 5 joueurs



Gigi Gnomo

Pénétrez dans la forêt à la recherche du trésor des gnomes ... mais attention à ne pas trop s'approcher des grottes ! Gigi Gnomo ne veut pas qu'on touche à son trésor et pourrait vous jeter un sort. Vous aurez alors l'irrésistible envie de jouer avec l'autre main, de vous tenir l'oreille, ... peut-être arriverez-vous à vous libérer de ces sortilèges... ou pas ! Petit jeu d'ambiance et de mémoire, Gigi Gnomo plaira aux petits comme aux grands.

Dès 5 ans, de 2 à 4 joueurs

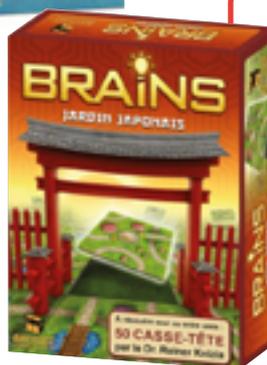


Brains

Jardin Japonais

Si vous aimez les casse-têtes ou si vous avez simplement envie de défier vos amis, dirigez-vous vers Brains : 50 casse-têtes répartis en 5 niveaux de difficultés progressifs qui vont vous permettre d'aménager un jardin japonais. Un seul aménagement est possible par objectif, de quoi s'arracher très vite les cheveux. Trop dur ? Un livret d'indices, voire de solutions est fourni avec la boîte.

Dès 8 ans, à partir d'1 joueur



Oceanos

Vous avez toujours rêvé d'explorer les profondeurs marines et tenter d'y trouver des trésors oubliés ? C'est l'occasion ! Partez en sous-marin collectionner tous ces trésors, mais attention, sera-t-il assez performant pour vous permettre de remonter toutes vos trouvailles à la surface ? Oceanos est un jeu de carte original à la mécanique profonde et au format court, un jeu joli, fun et accessible.

Dès 8 ans, de 2 à 5 joueurs



Dix-huit minutes pour un empire

Dans la même vague que 8 minutes pour un empire, 18 minutes pour un empire propose des parties qui durent ... 18 minutes ! Choisissez une capacité et partez explorer un monde peuplé de créatures fantastiques. Le jeu est magnifique, très coloré, profond, le plateau est modulaire et la rejouabilité est énorme vu les nombreuses variantes du jeu. Du coup, si vous avez 18 minutes et envie de passer un moment agréable, n'hésitez surtout pas à sortir cette petite boîte de jeu.

Dès 13 ans, de 2 à 4 joueurs

LA FAPEO qu'est-ce que c'est ?

La FAPEO est la fédération qui regroupe les parents et les associations de parents des écoles de l'Enseignement Officiel, avec un Conseil d'Administration composé de parents actifs dans leur Association de Parents, et d'une équipe de permanents. La FAPEO défend depuis 50 ans les parents et les élèves pour une école équitable, un enseignement de qualité, la gratuité, une place pour tous ... parce que tous les enfants méritent une école qui les amène à la réussite, dans un cadre accueillant accessible à tous.

Quels sont nos objectifs ?

Favoriser et soutenir la participation active des parents, encourager la création, dans l'école, de toute forme de dialogue parents-écoles et assurer la défense des intérêts de tous les élèves, représenter les parents au sein des instances de consultation de l'Enseignement.

Ainsi, nous proposons à tous les groupements de parents plusieurs services totalement gratuits, tels qu'un soutien pratique via notre permanence téléphonique ainsi que l'organisation de séances d'information dans les écoles.

Il est également possible pour les Associations de Parents de s'affilier à la FAPEO afin de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Animations et conférences gratuites dans les écoles ;
- Mise en réseau des AP
- Service de facilitation et de médiation en cas de difficultés avec l'équipe éducative ;
- Tarifs préférentiels sur certains évènements ;
- Diffusion des évènements dans nos médias ;
- ...et bien d'autres services encore !

C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos préoccupations que nous sommes en mesure de vous représenter au mieux. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons faire le poids par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !

N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos réflexions et questions de parents !

FAPEO asbl
Rue de Bourgogne 48 – 1190 Bruxelles
Tél : 02 527 25 75
E-mail : secretariat@fapeo.be
Site : www.fapeo.be

Abonnez-vous à notre Newsletter, visitez notre site
et suivez-nous sur Facebook pour être tenus au courant des actualités du monde de
l'enseignement !

www.facebook.com/lafapeo

www.fapeo.be/newsletter/